



Hôpital de Jour Centre de Soins en Santé Mentale pour Adulte

Service Lunel
Accueil de 9h à 16h30



CHU de Montpellier
HDJ Lunel
Pôle Psychiatrie, Pédopsychiatrie
et Addictions
23 rue de l'artisanat
34400 Lunel

Tél. : 04 67 33 27 44
Portable : 06 65 84 96 29

www.chu-montpellier.fr

Les missions

Sur évaluation du dossier d'admission, l'accueil de jour au centre s'intègre dans le projet de soins personnalisé du patient. Il résulte d'une prescription médicale spécialisée par le psychiatre de l'unité et d'une discussion en équipe pluri professionnelle. Tout au long du parcours de soins, ce projet de soins personnalisé est questionné, évalué et réadapté selon les nécessités.

Leur rôle est de proposer une offre de soin et d'accompagnement, visant à favoriser la stabilité psychique, à remobiliser et à favoriser la réadaptation sociale du patient par :

- Accueil, écoute, prévention et éducation en santé mentale.
- Soins spécialisés individualisés psychiatriques et/ou psychologiques.
- Soins dispensés sous forme : d'entretiens infirmiers spécialisés en psychiatrie, d'activités à médiations (activités créatives, sportives, de bien être...), d'animation de groupe de parole pour les patients et les aidants, de dispensation de traitement médicamenteux s'accompagnant d'une démarche éducative thérapeutique.
- Suivi à domicile.
- Travail en réseau avec les partenaires du territoire (MLJ, Espace santé de Lunel, Adages, CMPEA, CMPP, CPTS...).

Les professionnels de santé

- Psychiatres.
- Psychologues.
- Assistante sociale.
- Equipe infirmière.
- Agent de service hospitalier.
- Cadre de santé.

L'accueil

Ce centre d'accueil de jour est destiné à toute personne adulte relevant de soins dans le cadre de souffrance psychique et de pathologie mentale, nécessitant des soins réguliers ambulatoires et domiciliée sur le secteur géographique défini*.

Elles sont adressées par leur médecin traitant, leurs spécialistes ou une structure en amont (hôpital, clinique...).

Il est rattaché administrativement et médicalement au CHU de Montpellier.

Une permanence téléphonique et un accueil sont assurés du lundi au vendredi de 9h à 16h30. En dehors de ces horaires un répondeur téléphonique accueille vos messages. Lors de la première venue au centre, il vous est demandé de fournir les attestations de sécurité sociale et de mutuelle ainsi qu'une pièce d'identité pour les démarches administratives.

***Zone géographique correspondant au secteur Lunel**

Canton de Lunel :

Lunel, Lunel Viel, Marsillargues, Saint Christol, Saint Just, Saint Nazaire de Pezan, Saint Sériès, Saturargues, Valergues, Vérargues, Villetelle.

Canton de Castries (sauf Castries) :

Boisseron, Saussines, Beaulieu, Buzignargues, Gallargues, Guzargues, Montaud, Restinclières, Saint Drézèry, Saint Génès des Mourgues, Saint hilaire de Bauvoir, Saint Jean de Cornies, Sussargues.



Contact

Bureau de soins infirmier :

Tél. : 04 67 33 27 44

Portable : 06 65 84 96 29

Mail : hdj-lunel@chu-montpellier.fr

23 rue de l'Artisanat

Zone Luneland

34400 Lunel

L'entrée de la structure se trouve au rez de chaussée
et est accessible PMR.

